

Ecole maternelle Louise Weiss
2 rue des écoles
67840 KILSTETT
ce.0670305t@ac-strasbourg.fr
Tél : 03.88.96.29.11

2^{ème} CONSEIL D'ECOLE MARDI 28 février 2023
--

PRESENTS :

Le corps enseignant : Mmes METAIS, LEULIET

Les ATSEMS : Mme VERWEE, PICARD

Pour la mairie : M. AIROLDI, adjoint aux affaires scolaires, M. le Maire, M. LAAS

Les représentants des parents : Mmes GANGLOFF Géraldine, MUTTERER Aurélie, HISSLER Coralie, KAISER Céline, M. BOURLETT Bruno

Le périscolaire : Mme LANCELEY

ABSENTS EXCUSES : *Mmes KAVALA, VINCENT, ANSTETT, JUNG*

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme METAIS

1. Accueil des membres et approbation du PV du dernier conseil d'école

Bienvenue à tous les membres du Conseil.

Approbation du PV du 1^{er} conseil d'école par ses membres à l'unanimité.

2. Projets et actions durant cette période.

Comme nous l'avons prévu, nous avons visité le palais du pain d'épices où nous avons vu comment était fabriqué le pain d'épices puis nous en avons goûté et pour terminer, nous avons décorer un bonhomme de pain d'épices avec du sucre et des smarties. Une visite adaptée aux enfants.

Des ateliers ont été organisés par Alexandra pour les différentes classes en fonction d'objectifs pédagogiques ciblés.

L'équipe municipale est arrivée accompagner du Saint Nicolas. Celui-ci a distribué un chocolat à chaque enfant offert par les conseillers municipaux.

Cette année, les enfants ont offert un goûter de Noël aux parents. Les enfants avaient fabriqué tous les biscuits et les parents délégués ont préparé les boissons. Ils ont entonné des chants de Noël devant le Père Noël. Celui-ci leur a distribué des cadeaux qu'ils ont ouvert le lundi. Les parents ont ensuite été accueillis dans les classes pour découvrir les travaux des enfants. Il est dommage qu'il y ait peu de monde car le moment était sympathique et convivial.

Avant Noël, nous avons assisté à un spectacle « l'anniversaire de Pignouf » raconté par M. Ohayon et offert par la mairie.

Durant le mois de novembre et décembre, nous avons travaillé sur la fabrication de notre traditionnel calendrier. Toute l'école a participé à ce projet avec beaucoup de motivation et de plaisir. Les GS ont écrit les jours de la semaine, les mois, les fêtes calendaires. Puis chaque classe a réalisé les illustrations.

Début janvier, nous avons partagé deux galettes dans chaque classe.

Les enfants ont pu aller à la baby-gym grâce à la subvention de la mairie mais aussi grâce à

l'investissement des parents. 22 personnes ont passé l'agrément. Pour chaque séance, 14 personnes étaient présentes pour encadrer les ateliers. Merci à toutes ces personnes. Les enfants ont beaucoup apprécié l'activité et les progrès en motricité ont été flagrants.

Mardi, 28 février, nous nous sommes tous déguisés pour fêter le carnaval. La coopérative a offert un beignet à chaque enfant.

Le mardi pendant la récréation de l'après-midi, un groupe d'enfants (morale) de l'école élémentaire vient organiser des jeux en maternelle comme nous l'avions prévu dans le projet d'école. En effet, les enseignants sont moins sollicités pour régler les conflits durant cette récréation.

→ Les MS : Après la poursuite des activités de manipulation et de construction regroupant des compétences de repérage dans l'espace, de discrimination et de numération, une attention particulière a été portée à l'étude de l'écrit. Les petits se sont exercés à la reconnaissance de leur prénom en lettres capitales et à la reconstitution de leur prénom à l'aide de lettres mobiles. Les moyens ont travaillé sur l'ensemble des lettres de l'alphabet (reconnaitre, nommer) et l'ordre alphabétique au travers, notamment, d'alphabets à trous. Ils se sont également exercés à la reconnaissance de mots (prénoms des pairs, jours, mois) ainsi qu'à la reconstitution de mots grâce à des lettres mobiles. La poursuite des rituels de dénombrement et numération sont restés un objectif majeur pour les deux niveaux.

→ Les GS ont travaillé sur les marmottes et le yoga. Ils ont accueilli une marmotte qui n'arrivait pas à hiberner. Grâce au yoga, elle a réussi à se calmer et à s'endormir. Ils ont fabriqué un jeu de memory sur le yoga, et ont préparé un enchaînement de postures de yoga qu'ils ont présenté aux classes de petits et moyens.

Les parents de la classe sont venus partager un moment convivial autour de crêpes, et on assisté à la petite représentation de chants et chorégraphie de yoga en musique.

Les GS ont passé 2 après-midis avec les CP dans le cadre de la liaison GS/ CP : ils ont joué ensemble à des jeux de phonologie, dénombrement, tangrams... et ont découvert les locaux de l'école élémentaire.

→ Les PS de maîtresse Sabine : Nous avons abordé le thème du restaurant : qu'y fait-on ? quels sont les métiers dans un restaurant ? Nous avons ensuite visité le restaurant Oberlé où nous avons cuisiné des muffins. Merci pour leur accueil et leur gentillesse.

Nous avons aussi testé la soupe de Kroquela car la sorcière nous avait dit qu'elle rendait fort, qu'elle remplissait le ventre et qu'elle faisait grandir.

Les CM sont venus nous lire chaque jeudi une histoire puis les grands ont posés des questions aux petits pour savoir si l'histoire a été comprise.

4. Manifestation à venir et organisation :

Le 3 mars, nous assisteront à un spectacle nommé le palais des 5 sens. Il parlera des sens ainsi que des aliments. Il mêle le jeu d'une actrice avec la musique et la vidéo.

Pour Pâques, une chasse aux œufs est prévue à l'école le 6 avril.

Ouverture d'un restaurant éphémère le 14 avril 2023 de 18h à 20h.

La fête de l'école sera organisée le 9 juin 2022 à partir de 17h30. Les enfants feront un petit spectacle. Une réunion de préparation est fixée au 4 avril 2023 à 18h. (Demander aux parents si les enfants allant au périscolaire seront cherchés par les parents ou pas.) Demande faite au Moogy's.

Pour la sortie de fin d'année, nous souhaiterions visiter le musée alsacien où l'intervenante nous racontera 3 histoires. Puis nous ferons un petit tour de Strasbourg en bateau mouche.

Pour information, les futurs élèves de petite section, les enfants nés en 2020 seront inscrits le 27, 28 février, le 2,3, 10 mars.

Si le volume d'élèves était trop important, des doubles niveaux seraient mis en place. Il faut en effet qu'il y ait plus de 92 places pour l'ouverture d'une nouvelle classe.

6. Bilan financier

Sur le budget de la coopérative scolaire, il reste environ 2500 €. Le budget mairie compte environ 1500 €. Une demande de subvention sera demandée pour faciliter la mise en place du restaurant éphémère.

7. Remerciements et demandes à la mairie

Nous remercions la mairie pour la subvention pour la baby-gym. Serait-il possible de remplacer le plexiglass sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école ?

8. Parole à la mairie

Faire un courrier pour le changement du plexiglass.

La mairie essaie d'organiser un service minimum. Le conseiller aux affaires scolaires annonce que la responsabilité juridique reviendrait à l'Education Nationale sous réserve de confirmation de M. l'Inspecteur. Les candidats sont au nombre de 5. Ils auront une compensation financière de 20 à 30€ par jour. Ils ne sont pas obligés d'être présent à toutes les grèves mais seront interrogés. De plus, il n'y a pas de taux d'encadrement.

9. Parole aux parents

Les répartitions des enfants seront décidées en fin d'année en fonction du nombre de nouveaux petits et de la directive ministérielle disant moins de 25 élèves en GS.

Date du prochain conseil d'école : 13 juin à 18h

Le CE est clos à 19h50.